

Togo-PRESSE N° 10 205 du 12/10/11/2018

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

Dans le cadre du renouvellement de la base de données de ses fournisseurs et prestataires de service pour l'année 2018, l'Autorité de Réglementation du Secteur de l'Electricité (ARSE), informe tous les fournisseurs, prestataires de services et consultants qui souhaitent être inscrits dans ladite base, à introduire un dossier de candidature dans les catégories d'activités ci-après :

I - Fournitures et travaux

A - Informatique et bureautique

- Equipements, appareils et consommables informatiques (vidéos projecteurs, scanners, fax, imprimantes, ordinateurs, onduleurs, logiciels, etc...)
- Fourniture de matériels et consommables de photocopieurs ;
- Travaux de câblage de réseaux informatiques ;
- Maintenance de matériels et logiciels informatiques.

B - Fournitures de bureau - Matériels et mobiliers de bureau

- Matériels de bureau (calculatrice, frigidaire, destructeurs de papiers etc...)
- Mobilier de bureau (beaux, fauteuils, chaises, etc...)
- Fourniture de bureau (rames de papiers, cahiers, classeurs, registres, bics, etc...)

- Travaux d'imprimerie ;
- Conféction, installation et entretien de rideaux et accessoires.

C - Télécommunication

- Fourniture de matériels de communication (postes téléphoniques, interphone, etc...);
- Systemes de sonorisation ;
- Media et communication ;
- Fournitures d'accès internet.

D - Génie civil et plomberie

- Menuiserie bois et aluminium
- Maçonnerie
- Carrelage
- Plomberie
- Entretien de forage d'eau

E - Matériels roulants

- Fourniture de matériels roulants et accessoires (vente de véhicule, location de véhicule, vente de pièces détachées et de rechange) ;
- Garage automobile (Mécanique, électrique, froid, tôlerie, etc)

F - Electromécanique

- Matériels et outillage (outillage électrique, mécanique, etc...)
- Installation et entretien des groupes électrogènes ;
- Entretien des installations électriques
- Installation et entretien des climatiseurs.

G - Sécurité - Entretien - Nettoyage



Fourniture des produits d'entretien (entretien des locaux, détergents) ;
Entretien et nettoyage bâtiments

Gardiennage ;

Jardinage ;

Deratisation, désinfection, désinfection et fumage ;

Entretien des extincteurs ;

Vidange, débouchage et évacuation des fosses septiques ;

Ramassage des ordures ménagères.

H - Hébergement - Restauration - Voyage

1. Hôtels (Conférence, Atélier, forum, formation, etc.) ;
2. Bars restaurant ;
3. Agences de voyage.

II - Prestations intellectuelles

1. Cabinet d'ingénierie de conception ;
2. Cabinet d'architecture ;
3. Cabinet d'audit et d'inspection des installations techniques ;
4. Cabinet conseil/comptabilité/fiscalité/financé ;
5. Cabinet de gestion des ressources humaines /recrutement / formation ;
6. Cabinet de contrôle technique des travaux de construction de bâtiments ;
7. Cabinet d'étude et de conseil en informatique.

Le dossier de candidature doit comporter :

1. les noms, prénoms, raisons sociales, adresses, téléphones, fax, e-mail ;
2. la présentation de la structure (date de création de la structure, nature juridique, capital social, localisation géographique) ;
3. les pièces administratives en cours de validité (carte d'opérateur économique ou agrément) ;
4. la liste du matériel disponible en propriété ou en location avec justificatifs, les moyens humains ;
5. l'expérience dans le domaine avec le cas échéant la liste des réalisations antérieures ;
6. des prospectus éventuellement.

Les dossiers de candidature devront être déposés

Au secrétariat de l'ARSE sise sur la rue des hydrocarbures , à la boîte postale 01 BP : 3489 Lomé ; ou par mail à l'adresse suivante : arse@arse.tg; ou in fon@arse.tg

Date limite de dépôt de candidature : 13 février 2018 à 17 h 00.

NB : L'ARSE rappelle aux fournisseurs et prestataires ayant participé à son avis d'appel à manifestation d'intérêts de l'année 2017, qu'ils ne sont pas dispensés du présent avis comptant pour l'année 2018.